



Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL

n°9 septembre 2011

Les vendanges d'hier
et d'aujourd'hui...





Le mot du Maire

L'été est fini. Il est difficile de le croire et si j'en juge par les températures actuelles, il joue plutôt les prolongations. C'est une des chances qui nous est donnée de vivre à La Roquebrussanne.

Dans toutes les démocraties, la minorité accepte les règles établies par la majorité. Il semble que ce ne soit pas le cas dans notre commune. En effet, une petite minorité se croit autorisée à s'affranchir de la réglementation en vigueur. Ainsi et pour ne parler que du village, un petit groupe de personnes perturbe la vie d'environ un millier. Comment, me direz-vous? Tout d'abord, un tiers d'entre eux s'octroie le droit de se garer où bon lui semble sans prendre en compte les nuisances occasionnées et surtout sans se préoccuper des problèmes de sécurité que cela pourrait poser si les véhicules de secours ne pouvaient pas intervenir de manière rapide. Un autre tiers dépose volontairement les ordures et les encombrants hors des espaces réservés à cet effet avec les résultats visuels et olfactifs que tout un chacun a pu constater. Enfin, le dernier tiers laisse les chiens divaguer sans surveillance avec des « dépôts sauvages » que nous subissons. Je vous fais grâce de la grosseur des tiers...

Alors, la majorité des administrés se tourne vers la municipalité en lui demandant de faire cesser de tels comportements. Je les comprends. Sachez que la Police Municipale patrouille régulièrement dans les rues du village afin de surveiller et sanctionner le stationnement illégal. Il en est de même pour les dépôts d'ordures et les chiens divagants, où les responsables sont systématiquement verbalisés après identification.

Hélas, cela ne réglera pas le problème complètement. Pour ce faire, il faudrait soit augmenter le nombre de policiers et de caméras, soit une prise de conscience et un changement de comportement de cette petite minorité. J'opte pour la seconde démarche.

Ainsi, notre village serait enfin propre et beau. L'ensemble des habitants pourrait y vivre dans un cadre agréable. Nous avons tous les atouts pour que notre village soit beau. Il l'est déjà naturellement!

Ensuite, nous avons rénové le centre et entrepris d'installer des plantes et fleurs un peu partout. Nous continuerons cette politique l'année prochaine. Peut-être aurons-nous la fierté de faire partie des villages fleuris de France. Alors s'il vous plaît, aidez-nous.

L'édition 2012 de la Fête de l'âne n'aura pas lieu. Je le déplore sincèrement. Je respecte la décision qui a été prise par le bureau de l'association. Ce faisant, elle prive notre commune et ses habitants, d'une manifestation qui faisait l'unanimité bien au-delà de notre canton. Je ne vais pas ici vous en expliquer les raisons en détail. Nous vivons dans un village où les informations orales ou écrites circulent vite, et je laisse à chacun le soin de se faire sa propre opinion.

Dans le fond, quel est le nœud du problème? En tant que garant de la sécurité de tous, et suite à la mise en conformité de la voirie communale, je ne peux plus accepter que le défilé des ânes et charrettes se fasse entre les étals qui débordent sur la voie et ce, avec les spectateurs déambulant au milieu. À tout moment, les véhicules de secours doivent pouvoir intervenir rapidement.

Il m'apparaît utile de rappeler officiellement le soutien plein et entier de la municipalité à cette fête. Que je suis toujours prêt à renouer le dialogue avec les membres du bureau dans le but de trouver une issue positive à cette situation. Qu'à mon avis, en étudiant les propositions qui ont été faites, il est possible de s'adapter aux nouvelles contraintes et modifier le déroulement de la fête en conséquence. Et qui sait si cela ne serait pas un succès encore plus éclatant que celui des éditions passées?

Contrairement à ce que vous devez avoir lu sur votre feuille d'imposition de la taxe foncière, le taux communal sur le foncier non bâti n'a pas augmenté. Il s'agit d'une redistribution au profit de la commune des taxes perçues précédemment par le Conseil Régional.

Pour conclure, je n'oublie pas les viticulteurs qui sont en pleines vendanges. D'après mes sources, le raisin est beau et la récolte se déroule sous un ciel clément. Toutes les conditions sont réunies pour que les vigneron, grâce à leur savoir-faire reconnu, transforment le jus de raisin en un excellent vin rosé (ou autre) qui nous réglera l'été prochain. L'été est fini disais-je? Vivement le prochain!!!

Bonne rentrée à toutes et à tous.

La Roquebrussannement vôtre,
Michel Gros





➔ Rectificatif

Comme vous avez pu le remarquer, lors du dernier Pitchoun Roquier, une erreur sur le montant du budget communal s'est glissée dans le chiffre. Une virgule a été malencontreusement déplacée.

Le montant correct est donc 4 435 311,00 €, et non pas 4 435 311 000,00 € comme vous avez dû vous en rendre compte. Notre commune ne dispose pas hélas de la moitié du budget de la ville de Paris qui s'élève dans sa totalité à 7 754 000 000,00 € pour 2011.

Encore toutes nos excuses

Je voudrais vous parler également d'un autre sujet qui touche les finances :

Toutes les personnes circulant dans le village ont dû remarquer les nombreuses dégradations ou disparitions de certains mobiliers urbains, tels que poteaux, panneaux de signalisations, etc.

Nous allons bien entendu réparer ce qui doit être réparé et remplacer ce qui doit être remplacé.

Mais comme vous vous en douter cela aura comme incidence une augmentation des dépenses de la commune en fonctionnement, et un impact négatif sur l'investissement.

Tout cela va peut-être nous contraindre à revoir certains projets d'investissement à la baisse et même peut-être en annuler dans le but de continuer à maîtriser nos dépenses sans augmenter les impôts.

Frédéric Le Mort - Conseiller Municipal délégué aux finances

Infos Mairie



➔ Téléphones utiles :

- Mairie : 04 94 37 00 90
- M. Christophe Siméon (*Garde champêtre*) : 06 79 55 57 06
- Horaires des Cars du Conseil général
- Groupement Lignes du Var BLANC : 09 94 28 93 28
- Informations sur le Réseau Départemental : www.transports.var.fr
- Gare Routière de Toulon : 04 94 24 60 00

➔ Téléphone urgence :

Téléphone en cas d'urgence (le week-end uniquement) des élus de permanence de La Roquebrussanne : 06 74 95 47 91

➔ Site internet

www.laroquebrussanne.fr

➔ Tableau des médecins de garde sur les communes de Forcalqueiret, Garéoult, La Roquebrussanne, Mazaugues, Méounes, Néoules et Rocbaron.

OCTOBRE 2011		NOVEMBRE 2011		DÉCEMBRE 2011	
2 octobre	Dr REBEILLARD	6 novembre	Dr BERNARD	4 décembre	Dr HARRICHAINÉ
9 octobre	Dr SERRIÈRE	11 novembre	Dr BOUCAUD	11 décembre	Dr LEFEUVRE
16 octobre	Dr SPIRIDON	13 novembre	Dr COURTIN	18 décembre	Dr REBEILLARD
23 octobre	Dr VIOT	20 novembre	Dr DEXHEIMER		
30 octobre	Dr ALTOUNIAN	27 novembre	Dr GAYOUT		

Numéro de téléphone :

Dr ALTOUNIAN : 04 94 72 79 70	Dr DEXHEIMER : 04 94 72 88 00	Dr REBEILLARD : 04 94 86 76 79
Dr BERNARD : 04 94 78 77 25	Dr GAYOUT : 04 94 72 88 00	Dr SERRIÈRE : 04 94 33 10 33
BOUCAUD : 06 09 38 77 27	Dr HARRICHAINÉ : 04 94 33 10 33	Dr SPIRIDON : 04 94 72 17 10
COURTIN : 04 94 72 88 00	Dr LEFEUVRE : 04 94 04 94 91	Dr VIOT : 04 94 86 81 96

La garde est assurée :

- Le samedi de 12h00 à 20h00
- Le dimanche et les jours fériés de 8h00 à 20h00

La nuit et en cas d'extrême urgence, appeler le 15

Le médecin, assurant la garde, pourra recevoir les patients à son cabinet après appel téléphonique.



Vivre dans un joli village, propre et rénové !



Chaque citoyen a le désir de vivre dans un joli village, propre et rénové.

La municipalité, animée de cette même volonté, a entrepris les travaux nécessaires à la mise aux normes et à l'embellissement de La Roquebrussanne.

Chaque villageois peut désormais contribuer à cette démarche en entreprenant la rénovation de sa façade.

L'ADIL vous fournit toutes les informations utiles dont les possibilités d'aides financières, de prêts ou de déductions fiscales.

L'ANAH subventionne les travaux pour les foyers à revenus modestes. Les informations sont disponibles sur le site internet www.anah.fr, ou en consultation à la mairie.

Si vous envisagez les travaux de ravalement de façades vous pouvez retirer en mairie un dossier de demande d'autorisation de travaux. La palette des couleurs autorisées est consultable au bureau de l'urbanisme.

Rappel: l'édification des clôtures est également soumise à autorisation du Maire au nom de la commune.

N'hésitez pas à contacter le service de l'urbanisme pour tout renseignement 04 94 37 00 94.



À propos de nos cours d'eau

Identifiée par la loi sur l'eau de 1992 comme patrimoine commun de la Nation, l'eau n'appartient à personne et son usage est commun à tous. Les propriétaires (privés ou publics) du lit du cours d'eau en ont seulement un droit d'usage préférentiel qui est réglementé.

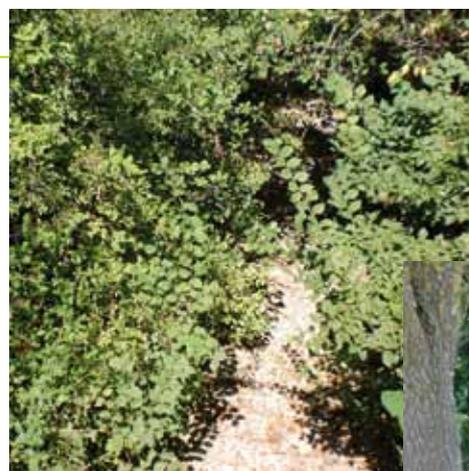
On entend par « cours d'eau » les rivières, ruisseaux, roubines et en général tout collecteur des eaux de source ou de ruissellement.

La loi du 8 avril 1898 a attribué la propriété du lit aux propriétaires riverains. L'exercice de la propriété en bord de cours d'eau est donc une conciliation permanente entre le droit de propriété privée (rattaché au sol) et le respect de l'eau.

Les berges et le lit appartiennent aux propriétaires des terrains attenants.

Alors que les droits des riverains résultent des applications du Code Civil, les devoirs ont été tout d'abord définis dans le Code Rural et plus récemment sont venues s'imposer les dispositions de la loi sur l'eau, du Code de l'environnement et de la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

Les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir les cours d'eau en débroussaillant les berges, tout en préservant les arbres et arbustes et en veillant au calibrage naturel des fonds.



(articles 114 du Code rural, 644 du Code civil et L432- 1 du Code de l'environnement).

Les opérations de curage ne figurent plus dans la liste des opérations d'entretien (cf. article 7 du décret n°2007-160 du 14/12/2007) © ONEMA / SD 61.

Avant les pluies d'automne et d'hiver, il est temps de se retrousser les manches pour procéder à l'entretien des berges.

Letizia Camier - Adjointe en charge de l'urbanisme



Travaux et services techniques

Point sur les travaux : 3^e trimestre 2011

Malgré les congés d'été, ce trimestre a été ponctué de travaux importants.

Vous trouverez ci-dessous l'état de l'avancement des travaux budgétés en 2011

1- L'aménagement du parking des Craux a été réalisé en un temps record : moins de 3 semaines.

L'achèvement s'est effectué avant la rentrée scolaire permettant ainsi aux parents d'élèves d'accéder à l'école primaire dans les meilleures conditions. Il reste à dresser les 6 mâts supplémentaires d'éclairage à double lanterne. Ce sera fait courant première quinzaine d'octobre 2011 par nos services techniques.

2- La restauration du parking de la Maison du Temps Libre - salle René AUTRAN - est aussi achevée. La capacité de stationnement est de 76 places, une place handicapée, un espace service, un espace livraison, un espace de bus scolaire aux normes de stationnement et de prise en charge des élèves et pour terminer un espace containers à verre, vêtements et journaux. Enfin, 4 mâts d'éclairage dont trois à double lanterne sont encore à dresser pour achever ce projet. Ce sera fait courant première quinzaine d'octobre 2011 par nos services techniques

3- L'aménagement intérieur des vestiaires de la Maison du Temps Libre René AUTRAN est en cours de finition. Par contre la climatisation est encore à l'étude, car nous voulons mettre en place le système le mieux adapté au site et profiter des dernières technologies tant sur le plan technique que sur le plan du coût d'exploitation.

4- La première partie du programme pluriannuel de remise en état de nos 8 km de chemins en mauvais état est terminée : Les chemins qui ont bénéficié d'un revêtement soit en enrobés ou en bi-couche sont les suivants :

FIOUSSAC (partiel 600 ml)

PERSÉVÉRANCE (totalité 820 ml)

FERRAGES (partiel 60 ml)

PAS DE SAINT-LOUIS (partiel 150 ml)

ST-ANTOINE montée à la chapelle NOTRE-DAME (partiel 180 ml)

BAUMES (partiel 150 ml)

CROS DE L'ESCALIER (partiel 410 ml)

VERGERS (chaussée et trottoirs devant l'école primaire 650 m²)

PARKING CIMETIÈRE (totalité 500 m²)

TROU DE COUASSE (partiel 80 ml)

RIOLET (partiel 90 ml)

Soit un total converti en linéaire de 2 660 ml

5- Le gros œuvre de la réfection du préau des anciennes écoles abritant la chaufferie et le local du C.O.F est terminé ainsi que la remise en état de la cour attenante en enrobés complétée par un accès handicapé.

6- La construction du garage alloué au véhicule du CCFF est en cours de travaux

7- Le parcours de santé doublé d'un sentier botanique est en cours de travaux en partenariat avec nos services techniques pour les terrassements et la société Rondino pour la fourniture et pose des obstacles du parcours.



Aménagements
du parking
des CRAUX



8- Le Projet du terrain de sport mixte est entre les mains du bureau d'étude ainsi que la liaison de la conduite de refoulement entre le pompage de Valescure et le réservoir Notre -Dame.

Merci de votre compréhension et de votre patience pour avoir supporté les nuisances liées à tous ces travaux

Alain SANGLIER - Adjoint aux travaux

➔ Montée de la Loube

Sous un soleil resplendissant, sur une route au milieu des genêts, le dimanche 22 mai a eu lieu la 7^e montée historique de La Loube. Une organisation exceptionnelle par nos amis de l'écurie de Brignoles. Tout y est fantastique : l'accueil, le décor, la course, le repas et surtout l'ambiance !

La municipalité remercie les organisateurs ainsi que tous les participants.



➔ Voitures anciennes

Beaucoup de "vieilles caisses" aux carrosseries rutilantes étaient rassemblées ce dimanche 5 juin dès 9 heures en bon ordre sur la place de La Loube. Le rétro club du Castellet, pour la 3^e année consécutive, a fait escale dans notre village pour le plaisir de tous. De nombreux visiteurs petits et grands se sont affairés

autour de ces sublimes autos, certaines au passé très ancien !

Un repas offert par la municipalité à tous les exposants et leurs équipiers, attendait nos hôtes dans la cour des anciennes écoles.

"Pieds et paquets", un plat bien de chez nous, préparé et servi par nos bénévoles du COF.

À l'année prochaine et remerciements à tous !



➔ Fête locale

Cette année, la fête locale s'est déroulée du 8 au 10 juillet :

Vendredi ouverture : les majorettes et la fanfare de Forcalqueiret "les bâtons du Castellás" ont défilé dans les rues de notre village pour le plaisir des petits et des grands.

Ce même jour l'association "La Roque se raconte" en a profitée pour dévoiler une magnifique plaque posée par nos services techniques sur la plus vieille maison du village (juste à côté de la boulangerie).

C'est autour d'un apéritif offert par le COF, place de La Fontaine, que tous se sont retrouvés. La soirée se termina par le bal animé par un DJ.

Samedi apéritif concert, soupe au pistou préparé par nos cuisinières bénévoles du COF, puis bal avec les Coureurs d'Océan.

Dimanche grand spectacle musical gratuit avec paillettes, strass et plumes place de La Loube.

Sans oublier les concours de boules qui ont eu lieu tous les jours !

Ces festivités se sont terminées le 14 juillet avec un apéritif offert à tous, par la Municipalité, place de La Loube, suivi d'un succulent et copieux aïoli préparé et servi encore et toujours par nos bénévoles du COF.

Merci au COF, aux services techniques, à la police municipale, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont de près ou de loin œuvré pour que notre fête votive soit une réussite



➔ Fête du patrimoine

La fête du patrimoine s'est déroulée le 19 juin, toute la journée. Culture locale, visite de des chapelles et édifices de notre commune, exposition au Moulin des scènes de vie du passé. Nous remercions vivement M^{me} Colette Malausée qui chaque année expose sa collection personnelle de

costumes et d'objets anciens. Merci à M. et M^{me} Martin qui ouvrent toujours leur maison pour nous faire découvrir tout ce qu'ils ont rassemblé sur notre vie en Provence durant le siècle dernier et même avant !

Merci à M^{me} Jacqueline Chiappetta de St-Cyr-sur-Mer pour son exposition de robe du XVIII^e et XIX siècles sur mannequin de 70 cm d'après des modèles authentiques, ainsi que pour sa démonstration de Bouttis.

Félicitations à nos deux hôtesses de l'office du tourisme pour leur dévouement.



➔ Vide grenier

Malgré le gros orage de la nuit le vide grenier, organisé et géré par le COF, qui se déroule tous les 1^{er} dimanche d'août dans les rues de notre village, a connu un vif succès.

Merci aux organisateurs !



Marinette Nano

Conseillère municipale déléguée aux associations et aux festivités



Bibliothèque

➔ 27 ans de bonheur

Et voilà... l'heure de la retraite a sonné pour moi le 30 juin dernier. Après 8 ans de bénévolat et 19 ans au service de la médiathèque municipale, soit 27 ans de bonheur sans nombre: partage, rencontres, découvertes, échanges...

Que de mercis je vous dois à vous, lecteurs, élus, habitants de la Roquebrussanne et du canton pour tout ce chemin parcouru avec vous!

Que de mercis aussi pour tous les cadeaux dont vous m'avez si gentiment comblée en cette fin de carrière!

Grâce à vous j'ai eu la joie d'une vie professionnelle riche et variée. Je souhaite à mon successeur, Rodolphe, qu'il ait lui aussi autant de bonheur. Je lui fais entièrement confiance pour continuer et développer la vie de la médiathèque en un centre culturel vivant et diversifié.

Je ne vous quitte pas complètement, vous me retrouverez, fidèle, côté "Lecteurs"! À très bientôt donc, et mille mercis encore à tous.

Très amicalement, Nicole Manéra



➔ Le nouveau responsable de la Médiathèque

Bonjour à toutes et à tous,
Je m'appelle Rodolphe Berraquero, j'ai 36 ans et je suis le nouveau responsable de la Médiathèque Elie Alexis suite au départ à la retraite de Nicole Manera.



Permettez-moi tout d'abord de saluer le travail effectué par celle-ci tout au long de ces années: sans elle la bibliothèque de la Roquebrussanne ne serait sûrement pas, et ne serait sûrement pas ce qu'elle est aujourd'hui. Je voudrais également la remercier pour l'appui qu'elle m'a apporté, ainsi que pour son soutien et son aide depuis ma prise de poste.

Je tiens également à remercier Monsieur le Maire, ainsi que toute l'équipe municipale, pour la confiance qu'ils ont déposée en moi. J'espère bien ne pas la trahir.

Enfin, j'ai été touché par l'accueil chaleureux que m'ont fait tous les agents municipaux ainsi que tous les Roquiens. Je vous en remercie de tout cœur.

Quelques mots maintenant sur ma vision des bibliothèques.

Une bibliothèque est un lieu à nul autre pareil:

Il n'appartient à personne, mais tout le monde devrait s'y sentir chez soi, vieux, jeunes, actifs, retraités, lecteurs ou non lecteurs, chacun y a sa place.

Il n'exige rien de personne –si ce n'est le respect et la politesse–, mais donne à chacun suivant ses envies et ses désirs.

C'est un lieu public, mais où chacun a ses habitudes et où l'on peut construire ses propres relations et amitiés.

Il n'exerce aucune contrainte, sinon celle d'être libre, responsable et citoyen.

Il n'impose rien, mais propose "presque" tout.

Une bibliothèque n'est pas un temple, que ce soit un temple du savoir ou du loisir. Et nous n'en sommes pas ses gardiens. C'est un service public, et nous sommes là, Martine Tejerina et moi-même, pour réaliser au mieux ses finalités de service auprès et avec le public: quel qu'il soit, d'où qu'il vienne et où qu'il aille, toujours dans le respect de ses choix et de ses motivations.

Permettez-moi de citer un peu longuement un magnifique auteur, véritable cancre à l'école:

"Les droits imprescriptibles du lecteur"

- 1) Le droit de ne pas lire
- 2) Le droit de sauter des pages
- 3) Le droit de ne pas finir un livre
- 4) Le droit de relire
- 5) Le droit de lire n'importe quoi
- 6) Le droit au bovarisme (maladie textuellement transmissible)
- 7) Le droit de lire n'importe où
- 8) Le droit de grappiller
- 9) Le droit de lire à haute voix
- 10) Le droit de nous taire"

Daniel Pennac, *Comme un roman*

Vis-à-vis de la bibliothèque, un de vos droits imprescriptibles est celui de ne pas venir. Et je respecte aussi ce choix. Toutefois, une des raisons pour lesquelles vous ne venez peut-être pas réside dans l'inadéquation des horaires d'ouverture. Ou bien, parce que nous ne répondons pas, en terme de contenus et de service, à vos attentes.

Aussi, j'aimerais que vous répondiez au court questionnaire ci-joint pour mieux vous connaître et essayer, dans la mesure du possible, de répondre à vos souhaits. Vous pouvez remettre vos réponses soit à l'accueil de la Mairie, soit à la médiathèque, soit nous envoyer un mail (mediatheque@laroquebrussanne.fr). Je vous remercie par avance de vos réponses.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée,

Rodolphe Berraquero

Responsable de la Médiathèque Elie Alexis

Monsieur François Francis Bus viendra à la médiathèque le samedi 15 octobre à 18 h 30 présenter son ouvrage "Histoire de La Roquebrussanne et des Roquiens en leurs temps". Un apéritif est prévu à la fin de la conférence. Nous serons heureux de vous accueillir.





► Forum du sport et des associations

Le 11 septembre, le forum des associations et la fête du sport se sont tenus cette année encore sur la place de la Loube, presque trop petite pour accueillir toutes les associations



Roquières ou cantonales qui avaient répondu présent à l'invitation de la municipalité.

Outre les démonstrations, permettant aux parents de faire découvrir le sport au plus jeunes, les bénévoles ont apporté les réponses aux nombreuses questions qui leur furent posées. En en juger par la foule présente, nul doute que le recrutement de nouveaux adhérents est allé bon train.

Ceci démontre le dynamisme des associations et l'engouement des habitants pour le milieu associatif. La municipalité soutient toutes les associations afin d'offrir un panel d'activités le plus large possible et remercie les bénévoles qui donnent de leur temps pour le plus

grand nombre.

C'est autour du verre de l'amitié offert par la municipalité que tous ont pu échanger des idées et parler de prochains projets. Une restauration rapide était proposée, dans la cour des anciennes écoles, par les membres du Radio Club et Moto Club Roquier.

La municipalité remercie tous les participants présents et excusés, ainsi que M^{me} Martine Rabel pour son dévouement et l'organisation de cette manifestation qui chaque année attire de plus en plus de monde. Continuez!!!

Marinette Nano - *Conseillère municipale déléguée aux associations*



► C'est la rentrée

Après des vacances bien méritées, c'est sous un soleil estival que nos petits Roquières ont repris le chemin de l'école.

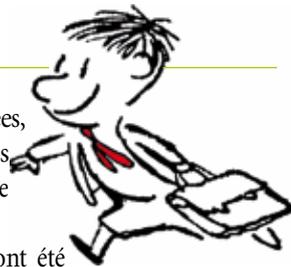
Les 96 élèves de l'école maternelle ont été accueillis par leurs enseignants et ATSEM respectifs, pour les plus petits, la rentrée s'est échelonnée pour leur permettre de se familiariser avec leur maîtresse.

À l'école élémentaire, c'est M^{me} Vanessa FERRARA-LATOURE, nommée cette année en poste définitif comme directrice de l'école qui a accueilli les 161 élèves inscrits cette année.

Concernant la cantine scolaire, les enfants dont les deux parents travaillent ont été inscrits. Pour les autres demandes les inscriptions se feront au "coup par coup" en fonction des besoins de chacun et des places disponibles.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous nos chers enfants.

Lionel BROUQUIER - *adjoint au Maire.*



► Poubelles et incivisme, ça ne peut plus durer !

La gestion des déchets ménagers et des encombrants pose encore les mêmes problèmes d'incivisme. Le non-respect des consignes de tri et le dépôt d'ordures et d'encombrants en dehors des bacs entraînent un surcoût répercuté directement sur la facture d'enlèvement des ordures ménagères et de lourds désagréments visuels et olfactifs. Et donc la grande majorité des administrés, qui respecte ces consignes, paye pour quelques personnes inciviques.

Je vous rappelle une nouvelle fois que les containers enterrés peuvent recevoir des sacs de 80 litres, que les encombrants sont ramassés une fois par mois par les services municipaux (se renseigner en Mairie) et que nous avons la chance d'avoir sur notre commune un espace tri "dernier cri" géré par le SIVED. Le non-respect de ces consignes est sanctionné par une contravention. La police municipale a reçu des instructions à cet effet.

Lionel BROUQUIER - *adjoint au Maire.*



► DON DU SANG

La dernière visite en terre roquière de l'établissement Français du sang, jeudi 1^{er} septembre 2011 a récolté 39 poches de sang (4 nouveaux donneurs). Un progrès encourageant pour les membres de l'amicale des donneurs du canton Roquier.



Animations Sportives

L'Étoile Sportive du Val d'Issole

Le stage initiation de pâques 2011

C'est devenu maintenant un rendez-vous incontournable pour L'ESVI et les enfants inscrits sous ses couleurs ainsi ceux qui veulent. Découvrir ce sport. Une semaine de stage du 26 au 29 avril 2011, organisé avec brio et sérieux.

Des éducateurs confirmés et attentifs ont apporté leur enthousiasme pour faire découvrir les valeurs sportives et pédagogiques du football pratiqué à l'Étoile Sportive du Val d'Issole.

60 enfants – 14 éducateurs, soit 5 par jour - 4 jours de stage – différents ateliers de 10 enfants maximum pour avoir le temps d'être au côté de chacun. C'est beaucoup d'heures de partage, de découverte ou d'amélioration technique et l'apprentissage du collectif et du partage. Chaque groupe tournant sur ces différents modules tout au long de la journée.

Les enfants ont révélé beaucoup d'intéressement et d'envie et les éducateurs beaucoup de patience, de psychologie et de bonheur d'être avec eux.

C'est là toute la réussite de ce stage, chacun ayant apporté à l'autre le plaisir.

Le tournoi débutant 2011

L'ESVI avait programmé en mai, le grand tournoi des débutants pour le bonheur de 24 équipes.

Ce sera, chaque année, un rendez-vous incontournable avec l'Étoile Sportive du Val d'Issole. Le monde présent, nous a conforté dans notre choix. 16 équipes de U8/U9 pour des footballeurs déjà habitués aux joutes sportives, puisqu'ils disputent, tout au long de l'année des plateaux réunissant plusieurs équipes : 8 équipes de U6/U7 pour découvrir les tournois et participer "en vrai" à des matchs.

Comme chacun connaît cette phrase devenue célèbre "Tous les enfants ont gagnés", tous les participants sportifs sont donc repartis avec leur souvenir de cette journée particulière et avec leur trophée.

Les enfants ont apprécié ces moments de confrontation, mais aussi de partage, sans doute, encore plus important que le résultat.

Le TCVI fait sa rentrée

Le TCVI démarre sa 3^e saison sportive sous la houlette de son nouveau prof "Julien" qui remplace Stéphane, parti voguer vers d'autres horizons canadiens.

Nous souhaitons un excellent nouveau départ à Steph et une excellente arrivée à Julien, pour qui la saison a déjà bien commencé cet été avec des stages de tennis.

Cette année encore, le club a beaucoup d'ambitions sportives comme par exemple atteindre la finale départementale comme ce fut le cas l'année dernière pour l'équipe 2 féminine qui monte cette année en division 2.



Les parents ont apprécié la qualité de l'encadrement et du sérieux que chacun a apporté auprès de leurs enfants. Ces échanges valorisent notre philosophie d'encadrement sportif et confortent les dirigeants de l'ESVI qu'ils sont sur la bonne voie.

M. Le Maire de Néoules et Conseiller général du Var, ainsi que la commission des sports de Néoules, avaient tenu à honorer de leur présence, les enfants et leurs parents, pour remettre à chaque participant le diplôme "stage, de Pâques" qui récompensait leur travail d'éveil et leur assiduité.

Le but recherché de ces stages est la progression de chacun, suivant son rythme, mais au sein d'un collectif qui l'aidera à s'épanouir dans son entourage familial et scolaire.



Les parents et accompagnateurs, nous ont félicités de cette belle organisation et ont apprécié. La journée passée en notre compagnie. C'est notre récompense!

Nous tenons particulièrement à adresser un grand merci à tous les parents qui ont apporté leur contribution et les efforts qu'ils ont généreusement faits pour toutes les tâches alimentaires et structurelles inerrant à cette organisation. Il y avait beaucoup de monde et avons su répondre, avec eux, à toutes les sollicitations.

Les enfants d'aujourd'hui sont les grands de demain ... et l'avenir de l'ESVI



Pas moins de 10 équipes adultes toutes catégories confondues affronteront leurs adversaires pour les couleurs du club et pareillement chez nos jeunes qui débiteront le championnat début octobre.

Pour perpétuer cette dynamique de nombreux projets sont en cours avec le tennis à l'école primaire sur les deux communes, le tournoi interne, le tournoi adulte 3^e série et le tournoi jeune.

Bonne rentrée à tous.





La lutte et ses avantages !

Au début de la nouvelle saison 2011-2012, pour la 26^e année de son existence, le club de lutte Roquier fait le point, après avoir battu un dernier record du nombre de ses licenciés.

L'ÉTAT DES LIEUX.

La section lutte du Comité d'Animation Roquier a débuté en 1985. Petit club à ses débuts, il s'est fait connaître très rapidement grâce à ses résultats remarquables.

Aujourd'hui, le palmarès du club Roquier est particulièrement élogieux. Une quinzaine de jeunes, formés à l'école de lutte du village, ont été classés, à leur championnat national, c'est-à-dire, qu'ils ont terminé dans les 6 meilleurs de France, dans leur catégorie d'âge et de poids. Quatre d'entre eux ont enlevé le titre national, et trois autres ont terminé vice-Champions. Cerise sur le gâteau, un autre, venu du judo a décroché la médaille d'or au championnat de France de sambo et disputé le championnat d'Europe dans ce style de lutte, aujourd'hui géré par la FFL.

Petit club au départ, le CAR Lutte est aujourd'hui devenu un gros club, fort de ses 80 licenciés! Sur 26 clubs de lutte affiliés en Région PACA, il arrive, en effectifs, en 5^e position, juste après le Club Sportif Municipal Seynois (3 licences de plus!). Ce dernier est d'ailleurs dirigé par un ancien élève de René AUTRAN, Marcel LE BACHELET et de surcroît, ex-champion de France, lorsque le coach Roquier entraînaient le CSMS (déjà 8 champions de France y avaient été formés).

CETTE SAISON.

La reprise au CAR-Lutte s'est effectuée le 14 septembre. La lutte est un sport complet, véritable méthode de musculation, car

elle fait travailler tous les muscles du corps à un rythme rapide et permet d'acquérir un souffle à toute épreuve. Elle peut être pratiquée par tous, garçons et filles, dès l'âge de 4 ans (baby lutte) et forme des jeunes bien battis et bien dans leur peau. Sa section "adultes" est également très active.

Le coût de sa pratique est moins élevé que dans la plupart des autres sports. Tous renseignements vous seront donnés sur les tarifs et jours d'entraînements, le mercredi à partir de 17 heures, salle René AUTRAN.

ATTENTION IMPORTANT!

Pour tous ceux qui sont imposables à l'impôt sur le revenu, sachez que le CAR-Lutte, possédant l'agrément de la Jeunesse et des Sports est considéré comme œuvre d'Intérêt et qu'à ce titre, il est habilité à vous délivrer une attestation fiscale, fin décembre, car la totalité des cotisations versées pour pratiquer la lutte, est assimilée à un don vous donnant droit à une réduction d'impôts égale à 77 % du total versé en cours d'année.

Autre possibilité donnée aux commerçants souhaitant aider le CAR-Lutte, tout don, qu'ils effectuent au bénéfice du club donne droit à une réduction de 60 % de leurs impôts commerciaux, grâce à l'attestation fiscale qui leur sera délivrée.

Tous Renseignements au 04 94 86 98 52

Val d'Issole Basket

Une très belle fin de saison 2010-2011 !

Les poussins et minimes filles finissent Champion du Var en Préexcellence. Les cadets finissent Vice champion du Var en Honneur. Les minimes garçons finissent Vice champion du Var en Préexcellence. Sans oublier les bons résultats des autres équipes.

Le Val d'Issole Basket repart pour une nouvelle saison, alors si vous avez l'esprit d'équipe et que vous aimez la compétition venez nous rejoindre. Le club accueille les enfants à partir de 5 ans.

Au programme:

- Approche du basket sous forme de jeux pour les plus jeunes
- Initiation pour les débutants
- Perfectionnement pour les autres
- Participation au championnat du Var, aux différents Tournois en fin de saison.
- Rencontre avec les joueurs de Pro A - HTV (Hyères Toulon Var).

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter:

M. TINCHON au 06 64 26 81 43

Par Mail: valdissolebasket83@gmail.com

Ou sur le site: <http://valdissolebasket.wifeo.com>



Vélo Randonneur Cantonal – V.R.C



Siège Social : 84, Impasse des Morilles – 8336 ROCBARON - Tél. : 04 94 04 08 48 / Mobile : 06 14 40 41 16
E-mail : boog.michel@neuf.fr Site: www.parispekinavelo.com

Lors du concours européen, la Fédération Française de Cyclotourisme veut associer les enfants des ligues aux pays participants et ainsi chaque ligue va être la supportrice d'un ou deux pays (22 pays et 18 ligues présentes)

Nous avons le plaisir d'annoncer d'une part que la ligue COTE D'AZUR est associée à la POLOGNE et d'autre part que Mathieu VALENTIN de Vélo Randonneur Cantonal a été désigné pour être le porte-drapeau de ce pays lors du défilé d'ouverture le samedi matin à PARIS. Il sera vêtu du maillot de ligue, d'un jean et de baskets ou tennis blanches.

La reprise avec le Forum des Associations le samedi 10 septembre 2011 à ROCBARON ainsi que le dimanche 11 à La ROQUEBRUSSANNE de 9h00 à 17h00, a remporté un vif succès auprès des visiteurs.

Le club Vélo Randonneur Cantonal est encore bien placé au challenge national de jeunes cyclos (Julian GRASSO est 5^e en VTT de sa catégorie 14/15 ans sur les 550 jeunes sélectionnés de 13 à 18 ans à la semaine nationale "FFCT") et au Concours Européen 2011 (Enzo FILOMENO est 5^e sur les 200 jeunes de sa catégorie 12/13 ans) durant la semaine des 750 Jeunes en juillet 2011 à MOISSON (78).



Photo Souvenir des participants sélectionnés à la SNJ 2011 à MOISSON (78)



Julien GRASSO et Alexandre VOILQUÉ se concentrent durant les explications pour les épreuves "VTT".



► Les rocailles

Le Jardin d'Élie ALEXIS

Pendant soixante années, un Roquier nommé Élie Alexis et une terre aride ont vécu une histoire d'amour exemplaire d'où est né un jardin singulier.

Observateur infatigable, visionnaire émerveillé, il construisit sa maison-atelier où il vécut sans électricité, en quasi-autarcie, toujours occupé aux semis, aux labours et aux récoltes, courant du potager à la volière, de la serre au rucher, compostant le moindre débris végétal, recueillant l'eau de pluie dans des bassins, inventant des outils, consignait quotidiennement ses observations sur le climat, les oiseaux, les insectes...

Le jardin d'Élie Alexis, avec plus de cinq cents espèces de plantes différentes, est un lieu phare de la commune, alors qu'il ne doit sa survie qu'à une équipe de bénévoles dévouée et passionnée. Malgré tout, il fait partie des 750 jardins les plus remarquables de France.

Cet été, l'animateur nature, botaniste du jardin d'Élie, Xavier Grimal, a animé des ateliers de confection d'un herbier pour adultes et enfants. Les participants ont tous été ravis de créer une composition florale sous-verre. Xavier propose, chaque samedi, des ballades nature au jardin d'Élie Alexis, ballades culturelles participatives d'un grand intérêt botanique.

Le jardin d'Élie a subi cet été, comme cela arrive malheureusement trop souvent et partout, des vols : vol de matériels, de plantes et d'objets divers. Afin de protéger ce lieu, l'association a entrepris les travaux de la remise en place du grillage, par obligation et non par plaisir.

Ce travail n'est pas encore achevé que déjà de nouvelles dégradations se sont produites...

L'association fait appel à toutes les bonnes volontés qui veulent œuvrer pour la préservation du jardin. Vous pouvez nous contacter par courriel sur : contact@lejardindelie.fr ou par courrier à la mairie de La Roquebrussanne

D'avance merci pour l'association qui entretient depuis 17 ans ce patrimoine Roquier.



► Le Radio Club du Val d'Issole

Le 18 et le 19 juin, le Radio Club du Val d'Issole était présent en force au meeting aérien de l'EAALAT sur l'aérodrome du Cannet-des-Maures/Le Luc avec un stand spécialement conçu pour promouvoir le radioamateurisme.

Les nombreux visiteurs ont pu suivre pendant ces deux jours des démonstrations de poursuite de satellites de communications et l'établissement de contacts radio par morse ainsi que par des modes digitaux.

À cette occasion, l'indicatif spécial TM2RHC avait été attribué et les radioamateurs du Radio Club l'ont utilisé pour établir 1 737 contacts radio avec d'autres radioamateurs dans 58 pays.



Si le radioamateurisme vous intéresse, ou si vous avez simplement envie d'en apprendre un peu plus sur notre activité, nous vous accueillerons avec grand plaisir dans notre local sur l'ancien stade de La Roquebrussanne, où nous nous réunissons tous les samedis à partir de 14 heures, ou visitez sur votre ordinateur notre site internet <http://f8kgh.free.fr/>



➤ Association “La Roque Se Raconte”

Comme de coutume “La Roque Se Raconte” s’est réunie ce 2^e lundi du mois à 14h30 Salle Saint-Sébastien, nous y avons fait le bilan de l’année précédente:

- Les recherches sur “le patrimoine sacré” de la commune, avec l’édition du fascicule résumant nos connaissances sur les chapelles, les oratoires, les croix, l’église...
- La plaque à poser sur l’église est en commande chez notre potier.
- Il y a eu aussi l’implantation et la bénédiction de la nouvelle croix de Bérard en son site.
- La pose de la plaque sur la façade de l’ancienne maison seigneuriale.



Puis nous avons établi le thème des recherches pour l’année à venir. De nombreux sujets ont été abordés et nous avons choisi de traiter le thème de “l’eau à la Roque”:

- Les sources, rivières et lacs,
- Les “arrosants”,
- Les ponts,
- Les fontaines, les puits, les lavoirs,
- Les moulins...

Si vous êtes intéressés par nos recherches ou si vous avez des renseignements à nous transmettre merci de nous contacter :

- Par téléphone : 06 79 94 95 37 ou 04 94 86 86 73
- Par mail : larsr@orange.fr
- Par courrier : boîte aux lettres dans le hall de la mairie.

➤ Association paroissiale

Le 28 août 2011 nous nous sommes réunis à la chapelle Saint-Louis des Molières.

La messe a été célébrée par le père Vincent, le père Valance et notre Diacre Richard. Le verre de l’amitié fut partagé Salle René Autran dans une ambiance très conviviale.

Par ailleurs un loto est prévu le 20 novembre 2011, un affichage vous informera du lieu et de l’heure.



➤ Nouveautés dans les associations

Vitalité rythme “Benedicte” vous propose pour l’année 2011/2012 un 2^e cours de yoga le lundi de 19h 15 à 20h 15 à la salle René Autran. Géraldine vous invite à participer à ses cours de Zumba le lundi de 20h 15 à 21 h 00.

Une nouvelle association “Les Cavaliers de la Loube” vous propose des balades à cheval, randonnées, initiations à l’équitation.



Les écoles

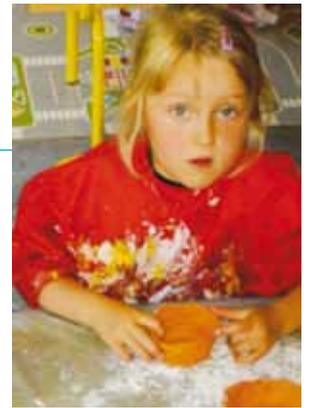
“C'était pour la fête des mères ...”



*C'est de l'argile (Clément).
L'argile, c'est de la terre (Lucille).*



*Le potier a fait cuire les pots à
1000°C! (Arnaud).*



*Pour faire le pot en argile, on
a utilisé de l'eau (Clémence).
On a fait des boudins, et on
les a enroulés pour faire le pot
(Arnaud).*

*Ou bien, on a étalé de l'argile avec un rouleau, et on a monté
les bords (Clémence).*

Les pots ont séché et après le potier nous a cuit les pots (Simon).

Merci le potier de La Roquebrussanne (tous) !



Classe de Madame CHARVET MS/GS - Juin 2011



On a peint les bols avec deux couleurs (Clara .M).

On a verni les pots pour les faire briller (Anaïs).



Et voilà le résultat !

*Tout le monde avait un
coton-tige pour faire des
graphismes (Liana).*

*Les pots font penser à l'Afrique
(Romain).*



➔ État civil

Le "Pichoun Roquier" ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

Ils se sont mariés

Le 07 mai 2011	POMPEY Virginie et NAVETTI Daniel
Le 04 juin 2011	DUMETZ Céline et SENSEY Nicolas
Le 02 juillet 2011	FABRE Muriel et MUSCAT Eric
Le 15 juillet 2011	GUILLO DU BODAN Laurie et FRENDO Guillaume
Le 12 août 2011	PELEGRIN Marie-Claude et NICOLI Pierre
Le 27 août 2011	SET-MARIE Aurélie et RYCHLINSKI Rémi



Ils nous ont quittés

le 24 mai 2011	PARONCINI Pietro
le 05 juin 2011	ALEXIS Germaine
le 14 juillet 2011	ALLAUX Marie née D'Audigier Marie
le 05 août 2011	GONDOLO Pierre
le 24 août 2011	POUCET Édith née Lardau Édith



Infos Utiles



➤ RAPPEL - Mise en place de "Zones bleues"

Pour permettre le stationnement des habitants de La Roquebrussanne résidant en dehors du village et faciliter l'accès aux commerces des zones de stationnement non payants dites "Zones bleues" ont été instaurées aux emplacements suivants: rue Saint-Sébastien, entrée rue des Cloches, rue Georges Clémenceau, place des Marronniers, parking des "Craous", place Bagarry et pour terminer des emplacements le long de l'Issole côté parking. C'est environ une quarantaine de places mises à disposition. Des panneaux ont été installés depuis l'an dernier ainsi qu'un marquage au sol. La police municipale a papillonné les véhicules en stationnement sur ces zones afin d'informer les utilisateurs de cette prochaine entrée en vigueur. La phase de respect est maintenant activée et la police municipale procède à la verbalisation des contrevenants.

Une première commande de disque de stationnement (1 000) étant déjà épuisée, une nouvelle commande est en cours. Les disques sont à nouveau disponibles chez les commerçants et en Mairie. En attendant il est possible d'utiliser des disques de stationnement d'autres communes. Le respect de la "zone bleue" est un geste de civisme qui doit être respecté par tous au profit de tous et notamment des commerçants.

Merci de votre compréhension.

Marinette Nano

Conseillère municipale déléguée aux associations et aux festivités

"Lou Pichoun Roquier"
Revue municipale d'informations

Directeur de la publication :

Monsieur le Maire

Rédacteur en chef :

Marinette NANO

Conception et réalisation technique :

Studio CARGO

La Roquebrussanne

Dépôt légal en cours

Tirage : 1200 exemplaires

Les articles et photos des associations sont rédigés
et utilisés sous leur seule responsabilité.

 **IMPRIM'VERT®**

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales



15

Poème

Le chagrin c'est comme l'automne, il fini toujours par arriver.
Seul, les oliviers regardent naitre et mourir les hommes,
renaitre et remourir !...

Ils ont cent ans, deux cent ans, ils sont toujours là eux,
les oliviers, embelissants le paysage de leur tronc noueux,
leur feuillage d'argent, offrant aux promeneurs attentifs
et passionnés de la nature leur éternel bruissement à
la caresse du vent.

Qui les tueras ? L'homme stupide avec sa mécanique !
La foudre ! peut-être un hiver trop rude, mais au printemps
regermiera de la terre des tiges neuves, adieu l'ancêtre,
bonjour le rejeton.

Amie des vignes et des oliviers je porte en moi l'empreinte,
et rien ne parviendra à effacer les liens privilégiés qui
m'attachent à cette terre aimée.

En labourant légèrement autour d'un olivier on le prie de produire,
en le fumant on l'en supplie, en le taillant on l'y contraint.

Une amoureuse de la terre...